

BULLETIN MUNICIPAL

.....



::::: LES COMMISSIONS

::::: LA VIE DE LA COMMUNE

::::: JEUNESSE

::::: LES ASSOCIATIONS

::::: VIE PRATIQUE

::::: INFORMATIONS UTILES

Rairies
Montrieux
TERRE D'ORIGINE

DÉCORER DURABLEMENT

Bienvenue en terre de

REN
CON
TRES

Venez découvrir nos
produits au coeur de notre
showroom des Rairies!

SHOWROOM

1, rue des Fourneaux - 49430 Les Rairies
+33 (0)2 41 21 15 20 | m.etienne@montrieux.fr



S.A.S JS COUVERTURE



42 rue du clos chauvin 72300 JUIGNÉ SUR SARTHE

06.18.48.48.15 Gérald JOUIS

06.32.67.46.04 Grégory SOUCHU

COUVERTURE / CHARPENTE / ZINGUERIE

Ramonage Bardage Démoussage

gerald.jouis@sfr.fr

souchu.gregory@icloud.com



Edito	p.4
Etat civil	p.5

LES COMMISSIONS

Commission voirie	p.6
Commission bâtiment	p.6
Commission cimetière	p.7
Commission fleurissement	p.8
Commission environnement	p.8
Centre communal d'action sociale	p.8

LA VIE DE LA COMMUNE

Cérémonie du 11 novembre	p.9
Une naissance, un arbre	p.10
Argent de poche	p.10
Challenge communal	p.11

JEUNESSE

Ecole Les Hirondelles	p.12
APE	p.13
Les enfants de la Terre	p.14
Association prends l'air et ris !	p.14

LES ASSOCIATIONS

Les Rairies festif / Cercle Saint Georges	p.15
Club de l'amitié / Union /	p.16
ASR / Motoclub.....	p.17
Union de chasse	p.18

VIE PRATIQUE

CCALS / PLUI / Assainissement	p.19
France services / Info jeunes / Office tourisme ...	p.20
LAEP / Le temps pour toit	p.21
Bibliothèque Grain d'aile	p.22
Relais petite enfance / Trajet solidaire	p.23
Mobil'idées	p.24

Katia Chevreux
Hypnothérapeute
et praticienne
EMDR

Thérapies brèves
pour un mieux-être rapide et durable

2 rue des Mortiers
49430 LES RAIRES
07 85 60 64 80
katiachevreux49@gmail.com

REMERCIEMENTS

Depuis maintenant de nombreuses années, la mairie réalise son bulletin municipal. Celui-ci paraît, tous les ans, à la mi-janvier. Il est un vecteur de l'information très prisé par la population et est distribué dans toutes les boîtes aux lettres du village. On peut y retrouver des articles sur la vie du village, des informations pratiques et de nombreuses photos.

Son financement est assuré en partie par la municipalité, mais également grâce aux encarts publicitaires qu'accordent certains commerçants et artisans du village ou des alentours. Nous souhaitons les remercier pour leur soutien et leur fidélité toujours aussi appréciés. Ils nous sont d'une aide précieuse pour l'édition de ce bulletin.

Merci, aussi, à tous ceux qui ont participé à la rédaction de ce millésime 2025.

Toutes vos idées, vos remarques, pour l'an prochain, sont les bienvenues...

Nous souhaitons à chacun d'entre vous une bonne année 2025 !

L'ADMR / Carte jeune ICAR	p.25
Élagage et entretien	p.26
Chats errants	p.27
Trottinette électrique	p.28
Recensement	p.29
Don de sang / Podéliha - logement	p.30

INFORMATIONS UTILES

AUX TEMPS FLEURIS
Fleuriste | Créateur *by Jérôme*

31 Avenue d'Angers - 49 430 Durtal - Tél. 02 41 76 30 65
auxtempsfleurisdurtal@gmail.com

LE MOT DU MAIRE

Chères Rairieuses, chers Rairieux,

Voilà 2024 qui s'en va et avec elle le dernier chantier que nous avons prévu sur notre profession de foi au début du mandat. À savoir l'aménagement de la rue des Buttes.

Je vous laisse découvrir dans ce bulletin le travail des commissions communales.

Je sais qu'un sujet vous préoccupe, c'est la fermeture de la boulangerie.

Lors du dernier mandat, après la fermeture surprise et brutale de la boulangerie, nous avons racheté le bâtiment et l'avons réaménagé.

Malheureusement, après un démarrage prometteur, nos derniers boulangers nous ont lâchés...

Loyers impayés, etc... Un an de procédure pour découvrir un local et un logement ayant besoin de gros travaux...

Pour la suite, l'équipe municipale se pose la question de la réouverture. Nous faisons donc une étude avec la CCI afin de savoir si cela peut être viable et nous vous proposons un questionnaire afin de connaître vos attentes.

En attendant, je remercie la boucherie du père Louis de nous fournir en pain.

Je remercie également tous les bénévoles de nos associations qui animent le village avec une offre grandissante.

Pour ma part, 2025 sera ma dernière année pleine avant les élections de mars 2026.

L'équipe municipale, le personnel, les membres du CCAS et moi-même vous souhaitons une très belle année 2025.

Joëlle Charrier, maire



« Merci à tous ceux qui font vivre notre village. »



LA COMMUNE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis le 1^{er} janvier 2021, la commune a une page Facebook. N'hésitez pas à suivre cette page et à la partager largement.

Vous pouvez y retrouver toutes les actualités et les informations de la commune, des associations, de la communauté de communes et des alentours.



<https://www.facebook.com/lesrairies>



Scannez-moi :



NAISSANCES

Beumier Salomé 27-05-2024

À l'occasion des publications annuelles du bulletin municipal d'information, certains événements majeurs du registre de l'état-civil sont publiés : naissances, mariages, décès. Le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) impose à la collectivité de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements sur le bulletin municipal.

Comme annoncé lors de notre dernière édition 2024, seuls les événements ayant recueilli l'autorisation sont donc publiés.

Si vous souhaitez faire paraître votre heureux événement (mariages, naissance) ou annoncer la disparation d'un proche sur le prochain bulletin municipal ? Nous vous invitons à remplir le formulaire ci-joint ou à vous rendre à l'accueil de la mairie. La démarche n'est pas obligatoire.

Foyeux Noël



COMMISSION VOIRIE

L'année 2024 a permis de voir le projet de la rue des Buttes se concrétiser. Ce projet faisait partie du programme de ce mandat.

Après les divers travaux de préparation et de création d'aménagements, les enrobés ont été effectués par l'entreprise JUGE pendant le mois de juillet.

La végétalisation a été réalisée par une entreprise spécialisée au mois d'octobre : engazonnement des terre-pierres et plantations dans les divers massifs.

Le coût total de cette réalisation est de 300 000 €, dont 80 644,61 € de subvention, répartie de la manière suivante 60 338,61 € de la DETR et 20 306 € des amendes de police.

Un petit rappel aux usagers, le trottoir ainsi que la piste cyclable ne sont pas des espaces de stationnement. Les riverains accueillant des invités doivent les diriger vers le parking du cimetière ou du stade.

Une réfection de la voirie de la rue des Rouliers a été réalisée par l'entreprise JUGE pour un montant de 8 424 euros.

Le nettoyage des haies dans les divers chemins de la commune est prévu aux alentours du mois de mars.



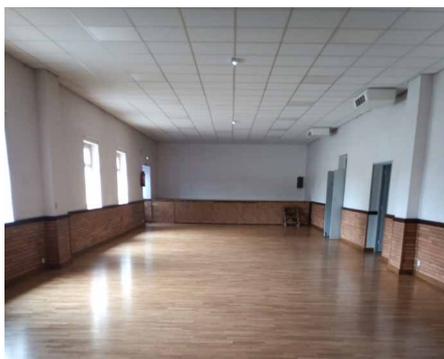
COMMISSION BÂTIMENTS

En 2024, la Commission Bâtiments a poursuivi son travail sur l'entretien de nos différents bâtiments existants et la réalisation de divers travaux.

SALLE DES FÊTES :

À la suite de l'utilisation intensive de la salle pour la restauration scolaire et l'ouverture du restaurant scolaire, nous avons engagé des travaux de réfection : Changement de toutes les dalles du plafond pour un montant de 2 166€ TTC effectué par nos agents.

Réfection du parquet très abîmé pour un montant de 5 909€ TTC. Cette opération consistait à un ponçage en 3 fois et une vitrification.



Le remplacement de tous les embouts des pieds de chaises pour 168€ TTC effectué par nos agents.
Réfection d'une gouttière et bas de toit de 8 ml pour un montant de 1 744€.

ÉGLISE :

Pose d'un coffret électrique étanche de puissance pour 1669€ TTC.

ÉCOLE :

Sécurisation du cheminement entre l'école et le restaurant scolaire avec la pose de barrières en matériau 100% recyclé (1 129€) effectuée par nos agents.

Remplacement de tout le parc informatique de 18 ordinateurs en renouvelant notre contrat de location et de maintenance.

Changement des portes d'accès au bâtiment avec une pose de porte de secours pour 8 800€ TTC.



Achat de 10 chaises pour les classes recevant des élèves de maternelle pour 701€ TTC.

Fin du programme de remplacement des luminaires de l'école, avec les dernières locales garderies, bureau, classe maternelle PS-MS, local technique et préau pour 3 266€ TTC.
Réparation sur le réseau d'alimentation en eau pour 345€ TTC à la suite d'une fuite dans le sol.

Maison des Associations :

Travaux d'électricité avec pose de prises électriques supplémentaires et installation de projecteur led pour 927€ TTC.

ATELIER COMMUNAL :

Installation de luminaire et projecteur extérieur pour 939€ TTC

AIRE DE JEUX :

Achat de 2 tables de pique-nique enfant et une maisonnette, répondant aux normes en vigueur, pour l'aire de jeux du Port Neuf et le city stade pour 1 1960€ TTC. L'installation se fera cet hiver.



SÉCURITÉ :

Remplacement de deux blocs de secours à la salle des fêtes pour 745€ TTC.

Remplacement de 4 extincteurs pour 1 008€ TTC.

Entretien du défibrillateur installé sur le fronton de la mairie pour 854€ TTC.

DE NOMBREUX AUTRES TRAVAUX ONT ÉTÉ RÉALISÉS PAR NOS AGENTS :

Entretien des bâtiments et du matériel communal. Tonte des espaces verts et du terrain de foot. Entretien de la station d'épuration. Taille des différentes haies plantées sur le domaine public.

Abattage d'arbre mort ou dégagement des voies entravées par des chutes d'arbres ou sécurisation de poteaux téléphoniques, etc.



BOULANGERIE :

À partir de 2022, notre boulangerie bat de l'aile. C'est un coup dur. Un village sans boulangerie, signifie de nouvelles habitudes pour les clients, qui s'approvisionnent ailleurs. C'est aussi la fragilisation de nos autres commerces : une boucherie et du bar tabac. C'est pourquoi, à la demande de l'artisan, nous avons accepté de prendre en charge certaines réparations de matériel et améliorations du bâtiment. En octobre 2023, la commune a été mis devant le fait accompli, la boulangerie ferme totalement « par volonté et pas par obligation » selon l'artisan.



Nous avons lancé avec le concours d'un avocat une procédure de recouvrement et d'éviction, puisque les murs de ce commerce appartiennent à la commune. Mais les procédures vont à leur rythme... Pendant que l'on instruit notre demande de récupération du local, la boulangerie était fermée, nous ne pouvions pas disposer des lieux pour installer le successeur. En juillet 2024,



la comparution au tribunal a eu lieu en l'absence de l'artisan, l'audience fut donc reportée au 26 septembre, avec décision du tribunal en faveur de la commune.

Après un an de procédure, le montant à recouvrer dépasse les 12 000 €. Nous avons eu la restitution des clés a eu lieu le 14 octobre en présence d'un huissier de justice. Il a effectué un état des lieux sans la présence de l'ex-locataire. Nous avons une désagréable surprise sur l'état de dégradation des locaux et du matériel. Il ne pouvait pas en être autrement puisque la baie vitrée du fournil était démontée et restait donc ouverte pendant toute cette période. Aujourd'hui, nous devons vider la totalité des meubles et cartons encore présents dans les locaux et réaliser un nettoyage complet en profondeur.

De nombreux travaux sont à prévoir, électricité, plomberie, peinture, diagnostique et remise en état du matériel si nécessaire...



COMMISSION CIMETIÈRE

Dans la poursuite de nos efforts sur le zéro phytosanitaire, nous avons décidé d'investir dans un désherbeur mécanique..

Grâce à l'étroite collaboration avec nos agents du service technique,

il semble que nous soyons sur la bonne voie pour un entretien durable et poursuivons nos efforts.

Aussi, nous vous remercions pour l'optimisation du tri des déchets du cimetière, « chaque geste compte ».

COMMISSION FLEURISSEMENT

La commission fleurissement accompagnée des deux agents techniques, œuvre à l'embellissement et entretien de notre village. Comme annoncé l'année passée, la haie de pyracanthas de la Coulée vient d'être remplacée par des essences plus douces, photinias, lauriers tin spirit et troens, et les arbres par des tilleuls et mûriers platanes stériles (sans fruit).

Nous parvenons à mettre progressivement les vivaces en place aux entrées du bourg et au cœur du village dans les tons de saisons.

Chers habitants, aidez nous à préserver ces espaces en les respectant, n'oubliez pas de transmettre ce message à nos amis à quatre pattes ! Ils ne savent pas lire !
Merci

La commission fleurissement



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le 29 septembre, nous avons réuni 15 adultes et 6 enfants. Nous avons récolté 51kg de déchets dans la nature sur la matinée.

Nous constatons, cette année une hausse significative des déchets a été ramassé sur la route de la déchetterie.

Nous attirons votre vigilance sur le chargement excessif des remorques. Vérifiez à ce que celui-ci soit bien arrimé et sécurisé avec des ceintures d'arrimage, des filets de sécurité et des bâches.

Nous vous donnons rendez-vous en septembre l'année prochaine.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le repas des aînés s'est déroulé le mercredi 24 janvier 2024. Nous avons réuni 75 personnes.

Toujours dans la bonne humeur nous avons pu déguster un bon repas au Relais d'Anjou (Durtal). Il a été servi par les membres du CCAS.

Alizée et Fabien Simon de Pearl Acoustik ont assuré l'animation musical.

Chants, danses, rires et sourires étaient au programme de cet après-midi de festivité.





CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

106 années plus tard, la cérémonie commémorative de l'anniversaire de la grande guerre, de la Victoire et de la Paix et d'hommage à tous les morts pour la France s'est tenue le lundi 11 novembre 2024. Organisée en lien avec l'école s'est tenue devant une foule venue en nombre (plus de cent personnes). Il y avait très longtemps que nous avons été aussi nombreux à rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus et ont donné leur vie pour la Nation.

11 NOVEMBRE. «C'est la transmission de la mémoire aux jeunes générations.»

En perpétuant le souvenir et en transmettant la mémoire de l'armistice, nous contribuons à éduquer les jeunes générations sur les valeurs fondamentales de la paix, de la tolérance et de la coopération. C'est un devoir de mémoire qui nous engage tous à construire un avenir meilleur, en tirant les leçons du passé.

Dans ce cadre, des élèves et enseignants des classes de CE1, CE2, CM1 et CM2 de l'école des Hirondelles se sont associés à la cérémonie par la lecture du message de l'UFAC* et la lecture du témoignage de l'arrière-grand-père d'un enfant.

Mme Le Maire a poursuivi en donnant lecture du Message de Monsieur Sébastien Lecornu – ministre des Armées et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des anciens combattants.

La cérémonie s'est conclue par le dépôt de la gerbe de fleurs par Mme Le Maire en compagnie d'enfants présents dans l'assistance pour finir par la Minute de silence.

Après la Cérémonie, l'assemblée s'est retrouvée pour partager un verre de l'amitié.

*UFAC : Union française des Anciens Combattants



Electricité - Plomberie

2 rue des Mortiers
49430 Les Rairies

VILATTE Loic

06 07 13 66 63
loicvilatte@wanadoo.fr

LB
Terrassement

BERGE Laurent

- ✓ Particulier & professionnel
- ✓ Terrassement
- ✓ Assainissement
- ✓ Aménagement de cours
- ✓ Petite maçonnerie

La petite besnardière - 49430 Les Rairies
berge.ls@aliceadsl.fr
Port. 06 81 42 88 05 - Tél. 02 41 76 36 34



UNE NAISSANCE, UN ARBRE

Le village s'engage à planter chaque année un arbre pour la naissance de chaque enfant rairieux, marquant ainsi sa volonté de favoriser la biodiversité et de contribuer à une société respectueuse de l'environnement pour les générations à venir.

L'équipe municipale a organisé sa deuxième plantation pour fêter les naissances des enfants de la commune. Celle-ci a eu lieu le 30 novembre 2024 pour les 5 chérubins nés entre 1^{er} octobre 2023 et le 31 octobre 2024 dans notre commune. Quatre familles seulement ont répondu à notre sollicitation.

La plantation a été réalisée par un des parents. Chaque arbre est identifié par une plaque comportant l'essence

de l'arbre et le prénom de l'enfant. Un certificat a été remis par Madame le Maire pour officialiser ce moment.

Prochaine plantation en décembre pour les enfants nés entre octobre 2024 et octobre 2025.

Seules les familles ayant donné leur autorisation recevront une invitation personnalisée. Aussi, les autres parents concernés souhaitant participer sont invités à se manifester auprès du service de la mairie par mail à accueil@lesrairies-49.fr.



ARGENT DE POCHE

Pour cette troisième année de l'opération «Argent de poche», nous avons décidé de cibler uniquement les jeunes concernés en déposant directement les flyers dans les boîtes aux lettres des foyers.



Ce fut un réel succès puisque neuf ados ont participé, en deux sessions, à cette opération.

Ils ont réalisé des travaux de peinture sur des bancs de la commune, du désherbage rue des Buttes et du nettoyage de panneaux de signalisation.

Ils ont également tagué devant les avaloirs des eaux pluviales « Ne rien jeter, la mer commence ici » afin de sensibiliser la population aux dangers de la pollution.

Pour la plupart, c'est une première expérience dans le monde du travail. Cette opération permet également d'échanger entre les jeunes et les élus encadrant et d'échanger sur le fonctionnement de la commune et de recenser leurs attentes ou leurs besoins.

Des futurs projets sont en réflexion à la suite de ces échanges. Merci à tous ces jeunes pour leur investissement.



Cette opération sera renouvelée pour cette année 2025, elle concerne les jeunes de 15 à 17 ans habitant la commune de Les Rairies.

Toutes les idées de projet réalisables dans le cadre de cette action sont bonnes à prendre. Si des personnes adultes sont également intéressées pour encadrer bénévolement ces ados, vous êtes les bienvenus.

À vos boîtes aux lettres et à vos idées !!!



CHALLENGE COMMUNAL DE BOULE DE FORT

Depuis le 14 octobre, les joueurs s'affrontent par équipe de deux jusqu'à la finale qui s'est déroulée le samedi 16 novembre à 16 heures.

À l'issue de cette finale, l'équipe de Mme Jouis Claudine et M. Chevet Jean-Luc a remporté ce challenge 2024 avec un score de 12-8.

Nous sommes très heureux de voir perdurer ce challenge avec de nouveaux inscrits. Une occasion de découvrir ou re découvrir la boule de fort, de passer des moments de convivialité, de partages et d'échanges toujours dans la bonne humeur et décontraction.

Nous invitons les habitants des Rairies à venir participer. Ce challenge est ouvert à tous les habitants de la commune ainsi qu'aux sociétaires. Nous essayons de faire des équipes mixtes de joueurs expérimentés et de novices. Afin de faire découvrir ce jeu traditionnel au plus grand nombre.

Nous remercions la municipalité pour son soutien, elle offre une plante à toutes les joueuses et un vin d'honneur lors de la remise des prix.

Grâce aux dons de cabas de courses de Super U Durtal, nous organisons une loterie qui consiste à estimer le poids du cabas. Chaque société de boule de fort organise son tirage, les gagnants cette année sont Mme Sylvie Bouvet et M. Geoffray Thierry.

Nous vous attendons nombreux pour le challenge 2025.



En partenariat avec la municipalité, les 2 jeux de boules de fort organisent leur traditionnel challenge communal pour accueillir de nouvelles personnes et faire connaître ce jeu typique de notre région. Cet événement offre la possibilité aux sociétaires et non sociétaires de participer à une ou plusieurs parties.

UN ÉVÉNEMENT OUVERT À TOUS !

- Tous les habitants de la commune
- Aux associations (résidents exclusivement)
- Aux sociétaires des 2 jeux

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les équipes sont composées de deux personnes par un tirage à la mêlée, avec un engagement de 5 euros par équipe.

Les inscriptions seront ouvertes de septembre à mi-octobre, auprès des sociétés de boule de fort.

Les dates vous seront communiquées dès que possible.

CBTI
Notre expertise à votre service

Traitement termite et champignons
Destruction nids de guêpes et frelons

ROULIÈRE Maxime
8 impasse des Pièces
49430 Les Rairies
07 86 28 41 68
cbti@outlook.be

RENOU
mécanique de précision

www.renou-mecanique.com
info@renou-mecanique.com
Tel. +33 (0)2 41 76 10 10

ECOLE LES HIRONDELLES

La direction de l'école est assurée par Mme Laëtitia LE HENAFF.

ORGANISATION DES CLASSES

L'école compte quatre classes, de la Petite section au CM2.

- **Classe de TPS-PS-MS** (24 élèves)

avec Sarah LANDAIS. Tous les lundis, Cécile GOULETTE assure le complément de temps partiel. Une ATSEM est présente à plein temps dans la classe, Karine VINCENT.

- **Classe de GS-CP** (27 élèves)

avec Laëtitia LE HENAFF. Tous les jeudis et vendredis, Cécile GOULETTE assure le complément de temps partiel et la décharge de direction. Une ATSEM est présente dans la classe tous les matins, Katia BOUNY et une animatrice est également présente mais à temps partiel, Kitty BELIARD.

- **Classe de CE1-CE2** (22 élèves)

avec Pascale MOREL-DESNOS.

- **Classe de CM1-CM2** (23 élèves)

avec Sophie GUENANTEN.

THÈME DE L'ANNÉE

Après avoir travaillé l'année dernière sur le thème du cirque, l'équipe pédagogique a fait le choix pour cette nouvelle année scolaire d'explorer l'univers des **contes, mythes et légendes**.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 ont participé aux commémorations du 11 novembre en partenariat avec la mairie des Rairies. Afin de se préparer au mieux, Mr Collet, conseiller municipal et parent d'élève, est intervenu dans les classes pour présenter des archives et impliquer les élèves dans le devoir de mémoire. Ils ont ainsi pu découvrir les noms des soldats morts pour la France figurant sur le monument aux morts des Rairies.

Lors de cette cérémonie commémorative, les élèves présents ont lu le message de l'UFAC et chanté la Marseillaise.

Pour faire suite à ce travail, une sortie scolaire sur les plages du débarquement est prévue en fin d'année scolaire.

RENTRÉE EN MATERNELLE

Afin de rencontrer et d'intégrer au mieux les nouvelles familles de l'école, un temps d'échanges autour d'un apéritif a été organisé dans la cour de l'école fin

septembre. Les élèves des classes de PS, MS et GS ont profité de cette occasion pour cuisiner en classe et tester de nouvelles recettes.

Pour faire suite à ce moment festif, les familles de maternelle sont invitées à venir partager un temps de classe avec leur enfant lors de la « semaine de la maternelle », du 25 au 29 novembre 2024.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'école s'engage dans une démarche de développement durable. Le mardi 5 novembre 2024, le comité de pilotage s'est réuni pour signer la charte d'engagement auprès du 3RD'Anjou. L'objectif est de mettre en place des actions afin d'obtenir les 3R : Réduction, Réemploi, Recyclage.

Le comité de pilotage est constitué d'enseignants mais également de parents d'élèves, de personnels municipaux et d'élus à la mairie.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'objectif de l'APE est d'organiser des actions et manifestations dans le but de récolter des fonds afin de pouvoir financer les projets pédagogiques de l'école. Pour pouvoir offrir le meilleur aux enfants, l'APE a besoin de parents bénévoles. N'hésitez pas à les rejoindre.

Contact : lesrairies.ape@gmail.com

INSCRIPTIONS

Les enfants nés en 2022 doivent obligatoirement faire leur rentrée scolaire le 1^{er} septembre 2025.

L'inscription des enfants se fait directement auprès de la directrice de l'école qui vous remettra un dossier administratif à compléter. N'hésitez pas à la joindre par mail dès janvier/février 2025 : ce.0490263v@ac-nantes.fr



APE

Cette année scolaire 2024-2025 a commencé par le changement du Bureau de l'association lors de l'assemblée générale au mois de septembre.

Mme LAIR Aurélie et Mme FERJOUX Marine ont passé le flambeau après deux années de co-présidence à Mme AMILIEEN Pauline et M. AUBRY Laurent.

Le Bureau s'est renforcé de nouveaux membres actifs et de bénévoles. Merci à eux !

L'association, à travers des actions de ventes et d'événements, est toujours bénéficiaire, à hauteur de 7 300 €, grâce à nos différentes ventes et actions, à savoir : la soirée Halloween, le marché de Noël, la collecte de papiers, le vide-greniers, le loto et la fête de l'école.

Au cours de l'année scolaire 2024-2025, nous avons proposé et nous allons proposer de nouveau de nombreuses ventes : gâteaux St Michel et BIJOU, sapins, brioches et jus de pomme BIO, chocolats de Pâques, plants/fleurs et tombola.



En octobre, nous avons de nouveau organisé une soirée Halloween à la salle des fêtes de Montigné-lès-Rairies.

En décembre, un marché de Noël se pérennise à l'espace Grain d'Aile. Comme l'an passé, celui-ci est ouvert aussi bien aux familles de l'école qu'aux habitants de la commune.

Le dimanche 12 janvier 2025, nous organisons un loto au Centre culturel René d'Anjou, de Baugé-en-Anjou.

Le dimanche 2 mars 2025 se tiendra le traditionnel vide-greniers dans le centre-bourg des Rairies.

Le samedi 14 juin 2025, la salle des fêtes La Coulée accueillera la fête de l'école.

L'association met cette année encore un point d'honneur à faire vivre le commerce et le partenariat de proximité.

Les membres du bureau tiennent à remercier les mairies des Rairies et de Montigné-lès-Rairies pour leur disponibilité, l'équipe pédagogique de l'école pour son soutien dans nos actions, ainsi que les commerces et entreprises pour la confiance qu'ils nous accordent.

L'APE est joignable par courriel : lesrairies.ape@gmail.com ou sur notre page Facebook



TAXI
JEROME
 Hospitalisation • Consultation • Chimio • Rayons
 Gare - Aéroport - Courses privées
jerome.ligeon@orange.fr
06 08 21 68 97 ou **06 07 06 36 93**
 LES RAIRES • BAUNE • CORNILLE LES CAVES • DURTAL



LES ENFANTS DE LA TERRE

Ateliers ouverts aux enfants de 3 à 11 ans, tous les Mercredis matin. Les enfants en modelant l'argile donnent naissance à des pots, des animaux, des personnages, etc.

L'atelier est fréquenté par 14 enfants répartis sur 2 séances d'une heure. Fin 2024 et pendant les congés de la Toussaint, 2 séances ont été proposées aux adultes. Les objets réalisés sont cuits chez M. Montrieux

Agenda 2025, les ateliers restent ouverts le mercredi matin pour les enfants de 3 à 11 ans. Des séances adultes seront proposées de temps en temps. Et une expo sera organisée fin juin de nos réalisations.

Sylvie Boucault
 Pour plus de renseignements vous pouvez me contacter par SMS au 06 38 56 87 03 ou par téléphone au 09 77 05 95 20.

ASSOCIATION PRENDS L'AIR ET RIS !

Bonjour à tous,
 Déjà 6 mois d'existence avec de nombreux ateliers proposés (Marche, Jeux de société, Couture, Peinture intuitive, Poterie et Course à pied)

40 Adhérents nous ont rejoints, dont des familles entières qui participent aux ateliers enfants mis en place sur le temps des vacances scolaires.

La nouvelle année arrive avec de nouvelles propositions dont Yoga et Danse...

L'association vous adresse ses meilleurs vœux et nous serons très heureux de vous accueillir en fonction de vos envies et de vos projets.

Flyer mensuel, avec les ateliers proposés et dates, diffusé sur la page Facebook de la Mairie et pour tous renseignements : 06.19.63.26.22



LES RAIRES FESTIF



UN GRAND MERCI À EUX POUR LEUR PASSION ET LEUR GÉNÉROSITÉ !

Vous les avez certainement croisés lors des derniers « Terroir & Gourmandise » ou « Rairies Rocks » : les bénévoles des Rairies Festif sont toujours là, au service de la fête, pour vous offrir des moments conviviaux et festifs. Grâce à leur dynamisme et à leur investissement, de la préparation des événements à la gestion de la restauration, en passant par l'installation et la tenue des stands, ils mettent tout en œuvre pour faire de chaque manifestation un moment inoubliable.

N'hésitez pas à nous rejoindre ! Vos compétences, votre enthousiasme et votre bonne humeur seront les bienvenus pour faire vivre notre commune.

Email : lesrairiesfestif@hotmail.com

A VOS AGENDAS !

Soirée soupe	Vendredi 21 février 2025
Terroir et Gourmandise	Vendredi 18 juillet 2025
Rairies Rocks	Vendredi 29 août 2025



CERCLE SAINT-GEORGES

Le cercle Saint-Georges compte à ce jour 67 sociétaires. Comme le dit l'adage : " Quand je me regarde, je me déssole, quand je me compare, je me console ". Il faut malheureusement constater que cette désaffection pour les sociétés de boules de fort est très généralisée, et à un point tel d'ailleurs que certaines ont dû fermer et que d'autres sont proches de le faire.

Malgré cette situation, le cercle Saint-Georges ne baisse pas les bras puisqu'au cours de l'année passée, il a réalisé le surfacage de son jeu (avec une aide très appréciée de la commune par l'attribution d'une subvention et nous la remercions ici encore une fois). Les manifestations traditionnelles ont été reconduites avec succès. Avec un petit bémol toutefois pour le concours de belote qui a connu une très faible participation (28 équipes). Cet

accident s'explique par la date inappropriée, mais pour des raisons de disponibilité de la salle, il n'était pas possible de faire autrement. Nous ne renonçons pas et vous donnons rendez-vous l'an prochain.

Nous nous retrouverons aussi pour le challenge KIZINO du 3 mars au 27 avril et pour le pot-au-feu du 1 février.

Terminons ce panorama par un point très positif qui fait du cercle Saint-Georges un très bon ambassadeur de notre commune. En effet, grâce à ses champions Jouis, Nicot, Bonneau, Salé Besnard, et Gayssot père et fils, le cercle a remporté pas moins de 10 challenges en Maine-et-Loire ou en Sarthe, dont les prestigieux départemental et ligérienne.

Alors, n'hésitez pas à franchir le pas, vous serez les bienvenus.

Le bureau et les sociétaires souhaitent à tous une très bonne année 2025.

LE BUREAU

- ▶ Président d'honneur : Roger Thiellex
- ▶ Président : Jean-Claude Landais
- ▶ Vice-Président : Stéphane Bonneau
- ▶ Trésorier : Michel Nicot
- ▶ Trésorier adjoint : Philippe Bougreau
- ▶ Secrétaire : André Pontonnier
- ▶ Secrétaire adjoint : Jean-Paul Jouis



CLUB DE L'AMITIÉ

COMPOSITION DU BUREAU :

- ▶ *Président* : M. NAIL Claude
- ▶ *Trésorier* : M. SECRETAIN Serge
- ▶ *Vice-Présidente* : Mme BODINEAU Lily
- ▶ *Trésorière Adjoint* : Mme JUBEAU Marthe
- ▶ *Secrétaire* : Mme NAIL Chantal
- ▶ *Secrétaire Adjointe* : Mme ALLUIN Michelle
- ▶ *Commission Voyages* : Mmes LEGAULT, Mme ARANHA

06 81 65 47 58



Nous vous exposons ci-après les activités qui ont été organisées.

Tout au long de l'année, nous nous sommes retrouvés tous les jeudis pour jouer aux cartes, de novembre à mars et tous les quinze jours d'avril à octobre, c'est un moment sympathique et agréable un petit goûter est servi.

• **Le 6 février**, nous sommes allés à Baugé salle René d'Anjou pour la galette des rois avec un spectacle Cabochard.

• **Le 30 avril**, nous avons fait une sortie d'une journée à l'Auberge de la caverne sculptée à la fête du jarret avec Paulo.

• **Le repas de printemps a eu lieu le 22 mai.**

La fête de l'amitié organisée par « Générations mouvement » s'est déroulée au Lion d'Angers le 19 juin avec plateau-repas et animations.

L'UNION

Comme les années précédentes, nos célèbres challenges de « La Galette », « Renou », « Delamotte » et du « communal » se sont bien déroulés.

Sans oublier nos traditionnels méchouis et pot au feu qui ont ravi nos papilles et rassemblé pas moins de 70 convives pour le méchoui et 116 pour le pot-au-feu. Un grand merci à vous tous et aux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie pour faire de ces manifestations un grand succès.

Pour 2025, nous continueront nos challenges, Delamotte, Renou, La Galette ainsi que nos festivités. Ce qui nous permettra de continuer à entretenir nos locaux et d'effectuer de nouveaux investissements (surfaçage du jeu, barnums...)

Vous qui lisez ces quelques lignes et qui ne connaissez ni la pratique de la Boule de Fort, ni l'ambiance des sociétés, allez donc faire un petit tour à l'Union.

Présentez-vous, vous serez bien accueilli, vous passerez un bon moment dans la convivialité et vous aurez sans doute l'envie de devenir sociétaire.

• **Le 6 septembre**, nous avons passé une excellente journée au Moulin de Hubeau à Saint-Martin-d'Arcé, le soleil était au rendez-vous et les participants ont été très heureux de ce moment de convivialité.

• **Le 26 novembre**, déjeuner spectacle à Baugé les retrouvailles (Yannick & ses danseuses – Claude François).

• **Le 11 décembre**, repas de Noël.

POUR LE PROGRAMME 2025 VOICI NOS PROJETS :

La galette à Baugé en février, journée détente en juin, la pêche à la truite en juillet, projet de voyage d'une journée à déterminer, des repas et des après-midis cartes, etc. Toutes ces activités se déroulent dans la joie et la bonne humeur. Si vous voulez nous rejoindre, ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons.

Le Club de l'Amitié vous présente ses meilleurs vœux pour 2025

Tous les membres du bureau et tous les sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.

Le bureau.

E-mail : lepanamalesrairies@gmail.com



Pot au feu du samedi 23 novembre 2024

A-S-R

L'année 2024 2025 démarre avec environ 26 Joueurs. Merci à notre coach Ludovic Lessiau de reprendre la gestion des équipes.



Avec ces 26 joueurs, nous sommes un peu juste pour inscrire une 2^e équipe dans le championnat.

Nous avons donc choisi de nous associer pour l'équipe B avec nos amis Durtalois. Ainsi, les matchs se déroulent une fois sur le stade Jean-Claude Chevalier et le match suivant sur le terrain des Aiglons.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous avons besoin de joueurs et de bénévoles pour accompagner les équipes.

Les dates à retenir :

Soirée dansante samedi 15 mars 2025.

Ainsi que le concours de Pétanque le samedi 26 avril 2025 à la Coulée.

Nous remercions tous les bénévoles, Arbitres, traceurs, notre Ami Laurent Berge pour le prêt de matériel.

LE BUREAU

- ▶ *Président : Serge Poirier.*
- ▶ *Vice-président : Thierry Boigné.*
- ▶ *Secrétaire : Laurent Allard.*
- ▶ *Trésorière : Fanny Lessiau.*

MOTO CLUB DURTAL-LES RAIRES

Notre championnat de cette année, s'est déroulé avec une météo légèrement capricieuse, mais les spectateurs étaient au rendez-vous pour soutenir nos pilotes.

Les cours de l'école de conduite ont repris depuis octobre. C'est toujours un vrai plaisir d'entendre le bruit des moteurs même chez les petits, qui s'en donnent à cœur joie.

Le Moto club de Durtal-Lers Rairies est une association qui continue d'exister grâce à l'engagement des dirigeants, du dynamisme des pilotes et, aussi – ne les oublions pas – les bénévoles que nous espérons retrouver en 2024 pour la prochaine manifestation qui se déroulera en avril. Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus.

PROGRAMME 2025

- **Janvier : Assemblée générale le 24 janvier** à la coulée aux Rairies
- **13 avril : Championnat UFOLEP 49-53-72** au terrain de l'Antinière (241 Chemin de l'Antinière - 49430 Durtal)

Venez nombreux soutenir et encourager nos pilotes

Sportivement,
L'équipe du Motoclub.

BUREAU :

- ▶ *Président : Yannick Beatrix*
- ▶ *Secrétaire : Amandine Lechasse*
- ▶ *Trésorières : Nadège Rousseau*
- ▶ *Membre actif : Tony Cadeau, Jean-Louis et Anne Bouttier, Jacky Grasset, Franck Rousseau, Jean-Yves Panchèvre.*



Facebook : [motoclub.durtal-lesrairies](https://www.facebook.com/motoclub.durtal-lesrairies)
 SITE : [motoclub.durtal-lesrairies.a3w.fr](https://www.motoclub.durtal-lesrairies.a3w.fr)
 Mail : mc.durtal@gmail.com
 Suivez-nous sur le facebook du Motoclub

SAS ADRION

Électricité	Chauffage	14 Rue Denis Papin, 49430 DURTAL Tél. 02 41 76 07 54
Plomberie	Énergies renouvelables	direction@adrion.fr www.adrion.fr

UNION DE CHASSE

Dans la continuité des années précédentes, notre association axe son travail sur la sécurité des chasseurs et des autres utilisateurs de la nature.



Cette année, ce n'est pas moins de 20 nouveaux miradors tout neufs qui ont été installés sur notre territoire. Cela représente un investissement important pour notre association d'une valeur de 2 000 €. Cet achat a pu être réalisé avec l'aide financière de l'association cynégétique du baugeois que nous tenons à remercier.

Les miradors servent à diminuer les risques en réalisant des tirs fichants et permettent aux chasseurs en postes d'être plus visibles pour tout le monde.

Cela va permettre de pouvoir accueillir en journées découvertes de jeunes chasseurs dans des conditions optimales.

Toujours dans le but d'attirer de nouvelles pratiques, nous avons accueilli un nouvel archer qui viendra rejoindre notre archer.

Notre association est toujours à la disposition des habitants des Rairies qui auraient des dégâts occasionnés par des E.S.O.D (espèces susceptibles d'occasionner des dégâts), n'hésitez pas à nous solliciter.

L'union de chasse des Rairies tient à remercier la municipalité de son soutien.

En Saint Hubert

Tous les membres du bureau et tous les sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse année à tous.



Pour information : personne à contacter pour tous piégeages : David BRYER, Tel 06 73 60 95 89



PLAQUISTE - JOINTEUR

Travaux de second œuvre et finitions



06.62.57.53.72

decomalinteam@gmail.com

49430 DURTAL

51752980600039CMA Angers

ENTREPRISE QUALIFIEE



PEINTURE
DECORATION

SARL

BOUVET -
LEBOUCHER



06 14 08 74 28



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Retrouvez toutes les informations concernant la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sur le site internet www.ccals.fr et les pages Facebook [@ccanjouloiretsarthe](https://www.facebook.com/ccanjouloiretsarthe) et Instagram : [#anjouloiretsarthe](https://www.instagram.com/anjouloiretsarthe)

Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe (CCALS)

Accueil du public, antenne Val de Sarthe : 4 bis rue du Val de Sarthe, BP 70004, 49125 Tiercé, Tél 02 52 75 05 05

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

PLUI

Aujourd'hui, les travaux du **PLUi** (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) sont arrivés à leur terme. Maintenant que le conseil communautaire a arrêté le projet le 7 novembre dernier, celui-ci est désormais soumis à la consultation des Personnes Publiques Associées et des 17 communes membres de la CCALS. Ce dossier, enrichi des avis recueillis,

sera présenté dans le cadre d'une enquête publique au 2^{ème} trimestre 2025 et définitivement approuvé fin 2025.

Plus d'informations sur le site www.ccals.fr



Ces matières causent des problèmes d'obstruction des canalisations, postes de pompage et usines d'assainissement

Les bons gestes à adopter

- Bac ordures ménagères
- Bac de tri
- Centre de collecte
- Composteur
- Pharmacie

Informations assainissement@ccals.fr

ANJOU LOIR & SARTHE
communauté de communes

ASSAINISSEMENT

Le traitement des eaux usées est tout aussi important que la conformité de l'eau potable qui sort de nos robinets. Depuis 2018, la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe est compétente pour la gestion de l'assainissement collectif, c'est-à-dire le tout à l'égout. Elle est tenue d'assurer le contrôle des raccordements au réseau public, la collecte, le transport et l'épuration des eaux usées ainsi que l'élimination des boues produites. Ces missions, qui contribuent au cycle de l'eau, sont réalisées par les services de la communauté de communes ou par l'entreprise délégataire Suez pour les communes de Durtal, Jarzé Villages, Morannes-sur-Sarthe, Seiches-sur-le-Loir et Tiercé.



Préserver le milieu naturel est un enjeu pour chacun. Ainsi, la communauté de communes va investir 23 millions HT d'euros dans les 10 prochaines années pour maintenir la qualité des ouvrages mais vos gestes quotidiens contribuent aussi à préserver le milieu.



FRANCE SERVICES ITINERANT

France services itinérant vous accueille et vous accompagne dans les communes du territoire pour toutes vos démarches du quotidien.

Dates de passages dans votre commune :

*Les Rairies (place de l'église)
le vendredi de 9h à 12h
Les 3, 17 et 31 janvier ; 14 et 28 février ;
14 et 28 mars ; 25 avril ; 23 mai ; 6 et 20 juin ;
4 et 18 juillet ; 1^{er} août.*

Retrouvez les informations sur le site de la CCALS ou au sein des France services Durtal, Seiches-sur-le-Loir et Itinérant.

INFO JEUNES

Destiné aux jeunes entre 15 et 25 ans, Info Jeunes est un espace d'écoute et un lieu d'information.

Notre mission est de mettre à disposition de tous les jeunes une information fiable, exhaustive, actualisée, de manière gratuite et anonyme sur tous les sujets qui peuvent les concerner, au plus près de leurs conditions de vie et de leurs enjeux.

Venez nous rencontrer à l'Info Jeunes au 28 rue Henri Régnier 49140 Seiches-sur-le-Loir ou nous contacter au **06 32 93 61 41 / infojeunes@ccals.fr**

Retrouvez toute l'actualité sur nos pages Facebook et Instagram [@infojeunesals](https://www.instagram.com/infojeunesals)



infojeunes@ccals.fr | 28 rue Henri Régnier 49140 Seiches-sur-le-Loir | 06 32 93 61 41



OFFICE DE TOURISME ANJOU LOIR ET SARTHE

Profitez du retour des beaux jours pour (re)découvrir votre petit coin d'Anjou.

L'équipe de l'Office de Tourisme Anjou Loir et Sarthe se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous souffler quelques idées de balades, activités et visites tout près de chez vous !

Besoin d'inspiration ? Rendez-vous sur notre site : www.anjouloirsarthe.fr. Vous y trouverez de nombreuses suggestions pour profiter pleinement de notre belle région.

Envie de bouger ? A cheval, à pied, en vélo ou en VTT, on a ce qu'il vous faut ! Vous aurez le choix entre 24 circuits balisés de 5.7 à 41 kilomètres.

LAEP
lieu d'accueil enfants parents
« JEUX DE MOTS »

Espace de rencontre, de jeux, d'écoute et de découverte

SEMAINES PAIRES

LUNDI
9h30 | 11h30
Daumeray
espace syonbaie, rue des écoles

SEMAINES IMPAIRES

LUNDI
9h30 | 11h30
Seiches-sur-le-Loir
espace des Sablonnières, allée Joseph Troissant

VENDREDI
9h30 | 11h30
Tiercé
espace enfance, avenue des érables

VENDREDI
10h00 | 12h00
Durtal
espace périscolaire, 12 bis rue de Bellevue

ACCES GRATUIT | SANS INSCRIPTION
Pour les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent

Fermé pendant les vacances scolaires

RENSEIGNEMENTS
02 41 87 95 84 | 06 40 55 42 83
claudie.venard@ccals.fr
www.ccals.fr

ANJOU LOIR & SARTHE

PETITE ENFANCE

Lieu d'Accueil Enfants Parents : un espace de rencontre et de parole pour les familles

Le LAEP Jeux de Mots (lieu d'accueil enfants-parents) est un service proposé par la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe. Il est animé par deux accueillantes, éducatrices de jeunes enfants : Claudie Venard et Stéphanie El Helou. Le LAEP est un espace d'échange, d'écoute et de parole entre parents, enfants et accueillants. Ce service gratuit itinérant (Durtal, Daumeray, Seiches-sur-le-Loir, Tiercé) s'adresse aux enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche, qui durant le temps de rencontre reste responsable de l'enfant. Ces rencontres sont aussi ouvertes aux futurs parents.

Les modalités de fonctionnement et le planning suivant les différents lieux sont consultables sur www.ccals.fr ou auprès de Claudie Venard au **06 40 55 42 83**.

ASSOCIATION LE TEMPS POUR TOIT

L'association Le temps pour toit recherche des hébergeurs pour élargir l'offre de logement sur le bassin de Seiches-sur-le-Loir.

Face au manque de logement pour les jeunes et les personnes en mobilité professionnelle, la communauté de communes Anjou Loir et Sarthe a noué un partenariat avec Le temps pour toit pour créer un réseau d'hébergeurs solidaires. Depuis près de 20 ans, l'association propose à des personnes de générations différentes de cohabiter. Le principe est simple : un senior, seul ou en couple, met une chambre à la disposition d'un plus jeune dans le cadre d'un échange de « convivialité » contre « un toit ».

Vous avez une chambre libre ? Vous êtes motivé par la rencontre ? Vous avez envie d'offrir à des jeunes des conditions propices à la réussite de leurs études, de leur faire découvrir votre territoire ? Vous souhaitez soutenir des jeunes salariés à s'installer dans la région ?

Toutes les raisons sont bonnes pour devenir hébergeur avec l'association Le temps pour toit ! L'association, en garantissant un service professionnel, vous met en relation avec la bonne personne et vous accompagne tout au long de votre projet : du premier échange téléphonique à l'état des lieux de fin de cohabitation.

Contact : **02 40 29 14 82**
17 rue de Jérusalem, 49100 ANGERS
www.letempspourtoit.fr

**Une chambre disponible ?
Envie de rendre service ?**

Accueillez un jeune

En mettant une chambre à la disposition d'un plus jeune (stagiaire, alternant, jeune actif...), vivez une expérience de partage et d'entraide !

Le temps pour toit

ANJOU LOIR & SARTHE
communauté de communes

Renseignements
Association "Le temps pour toit"
02 40 29 14 82

www.letempspourtoit.fr

BIBLIOTHÈQUE GRAIN D'AILE

La bibliothèque Grain d'Ailes vous accueille tous les mercredis et samedis matin. L'inscription est gratuite pour les enfants et les adultes.

La bibliothèque fait parti du réseau de lecture public de la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe. Cela vous donne accès à 15 bibliothèques. Vous pouvez emprunter des romans, des documentaires (sur la parentalité, le jardinage, la cuisine...), des albums et des bandes-dessinées. L'inscription vous permet d'emprunter des documents disponibles dans toutes les bibliothèques du réseau. Vous pouvez ainsi réserver des CD, des DVD et également des jeux-vidéos depuis novembre.



Votre inscription vous permet également de profiter des ressources numériques du Bibliopôle (livres numériques, VOD, autoformation, activités et films pour les enfants...).

En 2024, nous avons reçu le spectacle « Sucre-page » de la compagnie Confiture Mitaine dans le cadre d'un cycle de spectacles sur la thématique de la Langue des Signes. En février, enfants et adultes sont venus en pyjamas pour écouter des histoires racontées par les bénévoles de la bibliothèque. L'équipe de bénévoles se renouvelle chaque année pour

vous proposer des ateliers créatifs en lien avec la saison ou la thématique du moment, en octobre les enfants ont creusé d'horribles citrouilles.



Les classes de l'Ecole des Hirondelles viennent régulièrement écouter des histoires et emprunter des livres. Les tout-petits viennent découvrir les livres et chanter des comptines avec le Relais Petite Enfance et leurs assistantes maternelles pendant les Mini' crocs Histoires.

Le programme d'animation s'annonce très sympathique pour l'année prochaine, un mois du jeu, de nouvelles lectures en pyjama.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à consulter le site internet www.bib-ccals.net

Horaires de la Bibliothèque
Mercredi : 10h - 12h et 15h30 - 18h
Samedi : 10h30 - 12h

RELAIS PETIT ENFANCE

Le Relais petite enfance (Rpe) géré par la Communauté de Communes Anjou Loir-et-Sarthe, propose des matinées de rencontres et d'échanges tous les jeudis matin (hors vacances scolaires) dans la salle des associations de l'espace Grain d'Aile à partir de 9h30.

Ces matinées réservées aux assistantes maternelles et aux enfants qu'elles accueillent sont encadrées par l'animatrice Rpe du secteur de Durtal. Les enfants bénéficient d'un espace aménagé répondant à leurs besoins d'explorations. Les assistantes maternelles peuvent observer les enfants dans un autre contexte qu'à leur domicile, échanger avec d'autres professionnelles petite enfance.

Ponctuellement le Rpe sollicite des intervenants extérieurs pour favoriser l'éveil culturel et artistique des enfants. Notamment 3 ateliers « terre » qui furent animés par Sylvie Boucault de l'association des Enfants de la Terre : 2 étaient à destination des enfants en février et un destiné aux parents et enfants lors de la fête du relais qui a eu lieu le 18 juin dernier. Ce fut encore une fois un succès.



Réalisations lors de l'atelier parents-enfants du 18 juin 2024

Le Rpe est également un lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode d'accueil et d'informations pour leurs démarches administratives.

Des permanences d'accueil sont proposées sur RDV à la Maison de l'Enfance de Durtal le mardi de 14h à 18h30 et le jeudi de 13h30 à 16h30 (possibilité de rdv également en matinée sur des périodes de vacances scolaires)

Pour toute information vous pouvez contacter l'animatrice au **06.69.20.18.36** ou par mail : helene.reminiac@ccals.fr

Il est également possible de consulter nos actualités sur le site de la CCALS : Petite Enfance (0-3 ans) (ccals.fr)

TRAJET SOLIDAIRE

L'Association Trajet Solidaire fonctionne grâce à des bénévoles qui transportent des personnes de tout âge, n'ayant pas de moyen de locomotion, pour les besoins de la vie au quotidien, les courses, le coiffeur, la banque, la famille, les RV médicaux (sauf ceux pris en charge par un bon de transport délivré par un praticien), mais aussi pour des RV dans le cadre de la recherche d'un emploi. Toute personne valide peut faire appel à ce service.

Pour bénéficier de cette association qui œuvre sur les communes de Durtal, Les Rairies, Morannes/Daumeray, Montigné-lès-Rairies, il suffit de s'inscrire auprès du référent de votre commune. Le montant de l'inscription pour une année est de

6 euros. Un dédommagement de 0,50 euros par Km sera remis au bénévole ayant effectué le transport. Les kilomètres parcourus se font du départ du domicile du bénévole jusqu'à son retour. Pour les parcours de moins de 10 km, un forfait de 6 euros est appliqué.

26 bénévoles assurent les transports des 402 utilisateurs.

Pour la commune des Rairies nous n'avons que 2 bénévoles transport pour 47 utilisateurs C'est malheureusement trop insuffisant pour assurer la totalité des demandes de transport. Cela oblige nos utilisateurs à faire appel aux bénévoles de Durtal et Montigné-lès-Rairies.



Nous en appelons donc à toutes les bonnes volontés ayant un peu de temps libre et qui seraient intéressées pour aider son prochain, de bien vouloir nous contacter.

Merci d'avance pour eux.

Pour tous renseignements ou inscription s'adresser à Liliane et Jean Yves Tourault référents aux Rairies.

Contact : **02.41.76.10.55.**

MOBIL'IDÉES

Pendant 2 ans, vous avez certainement croisé la caravane jaune et verte de la Pop ID dans votre commune. Depuis septembre dernier, c'est le camion de Mobil'idées qui sillonne les routes des 17 communes d'Anjou Loir et Sarthe.

MOBIL'IDÉES, C'EST QUOI ?

Une association d'habitants pour les habitants, gouvernée par 9 bénévoles administrateurs tous co-responsables du projet.

Un camion et 2 salariées prêts à venir à votre rencontre.

Un projet pour créer du lien entre les habitants des 17 communes d'Anjou Loir et Sarthe.

DES LIEUX D'ÉCHANGES ET DE RENCONTRES

En s'installant sur les places des églises, au sein des marchés, auprès des city stades, sur les places de vos communes, ces rendez-vous éphémères sont des temps conviviaux, ouverts à tous et gratuit.

DES LIEUX D'ANIMATION DANS VOS COMMUNES

Mobil'idées est à l'écoute des habitants et des élus pour co-organiser des animations (autour du jeu, de loisirs créatifs,...). À destination des familles et de toutes les générations.

Une équipe à l'écoute des idées et des initiatives de tou.te.s

Les 2 salariées sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations et vous soutenir dans la création, le quotidien, les difficultés de votre association. Mobil'idées sera très prochainement la structure référente labellisée Guid'Asso de votre territoire en complément du CDOS déjà présent.



UNE ASSOCIATION DANS LAQUELLE S'INVESTIR

Ce projet associatif fonctionne grâce à une équipe de bénévoles dont l'engagement prend différentes formes :

- **Membre du Comité de Gestion et de projet**

Instance décisionnaire de l'association : élu lors de l'Assemblée Générale

- **Relais local**

Personne identifiée par commune : faire du lien entre les habitants et Mobil'Idées

- **Bénévole Convivial'Idées**

Participe aux animations : accueil et écoute des habitants

REJOIGNEZ - NOUS !!

Être adhérent c'est prendre de nos nouvelles via la newsletter et nous soutenir.



Tel : 07.63.50.91.40

Mail : association.mobilidees49@gmail.com

Facebook : Association Mobil'idées

OÙ NOUS RETROUVER :

Sur le marché de Seiches sur le Loir
les jeudi matin (9h/12h)
semaine impaire

Sur le marché de Morannes sur Sarthe
Daumeray - les jeudi matin (9H/12H)
semaine paire

A Durtal au quartier Gouis
les mercredi après-midi (14H/17H)
semaine paire

Dans nos bureaux
place de la mairie à Beauvau

A bord du camion
sur les routes d'Anjou Loir et Sarthe



L'ADMR

L'ADMR du secteur de Durtal et ses Aides à domicile sont au service de toutes les personnes, de tous les âges de la vie, qu'elles soient malades ou en pleine santé. Leurs missions sont de bien répondre aux besoins des personnes aidées. L'ADMR intervient sur les communes de Durtal, Baracé, Huillé, Lézigné, Montigné et Les Rairies. Vous avez des soucis de toilette, de ménage, d'aide aux repas, de garde d'enfants à domicile, de services pour personnes en situation de handicap, transport

accompagné et Téléassistance « NOUS POUVONS VOUS AIDER ».

L'association est toujours en recherche de bénévoles mais aussi de salariées.

Les deux secrétaires de l'association, Julie et Solène, vous accueillent à la permanence située au 27 de la rue Saint Pierre à Durtal.



27 rue Saint pierre 49430 Durtal - 02 41 76 16 12
email : durtal@asso.fede49.admr.org
www.admr.org/associations/admr-



CARTE JEUNE : ICAR

C'est la carte de transport des jeunes de moins de 25 ans dans le département du Maine-et-Loire.

La carte iCar permet aux jeunes de moins de 25 ans de voyager moins cher sur le réseau Aléop en Maine-et-Loire. Deux formules sont possibles : au ticket ou un abonnement annuel.

Ticket à 1,60 € le voyage quelle que soit la distance parcourue :

- Les mercredis après 12 h.
- Les samedis toute la journée.
- Et pendant les vacances scolaires.

Abonnement annuel à 78 € pour un nombre de voyages illimité le mercredi après 12 h, le samedi en journée et toutes les vacances scolaires.

QUI PEUT EN BENEFCIER ?

Les jeunes de moins de 25 ans, résidant ou scolarisés en Maine-et-Loire.

COMMENT FAIRE POUR L'OBTENIR ?

La carte iCar peut s'obtenir gratuitement auprès de votre mairie et gares routières du département sur présentation d'une photo d'identité et d'un certificat de scolarité ou d'apprentissage.



OU SE RENSEIGNER ?

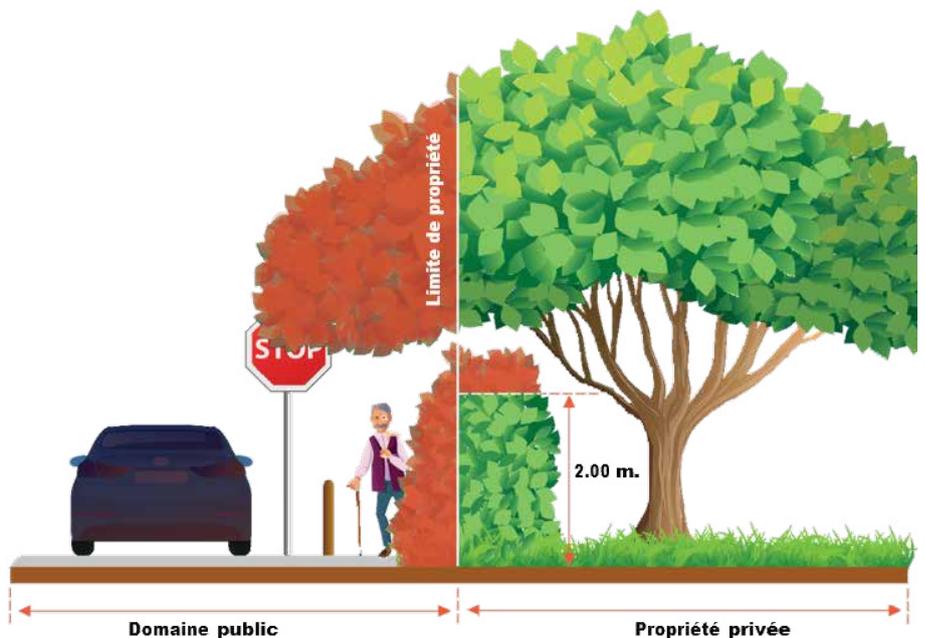
Auprès d'Aléop en Maine-et-Loire :
Par téléphone : **09 69 39 14 14**
Sur aleop.paysdelaloire.fr

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DES VOIES PUBLIQUES

RAPPEL DES OBLIGATIONS DE TAILLE ET D'ÉLAGAGE DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Les riverains doivent obligatoirement :

- **Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres**, de manière qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
- **Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public** (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- **Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants**, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).
- **Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs** (EDF, téléphonie, éclairage public)



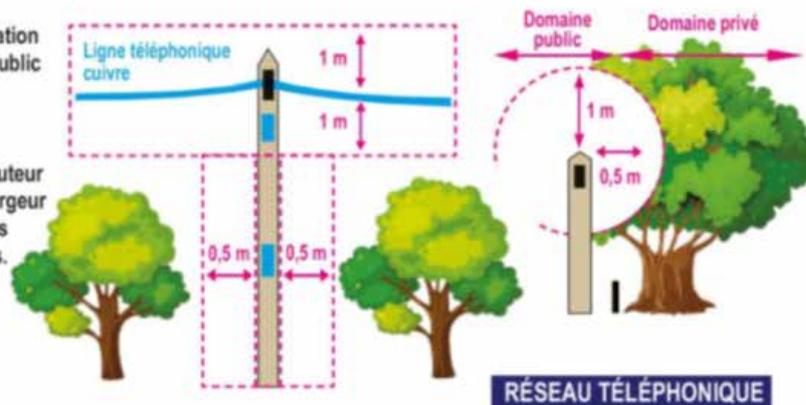
Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du Code de la voirie routière). Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

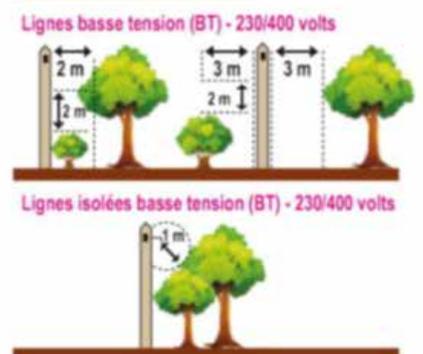
**MERCI DE RESPECTER CETTE REGLE
POUR LE BIEN-ETRE ET LA SECURITE DE TOUS !**

Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 mètre en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.



RÉSEAU ÉLECTRIQUE



CHATS ERRANTS

NOURRIR UN CHAT ERRANT : CE QUE DIT LA LOI

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs. Toute infraction aux dispositions de RSD est sanctionnée par une amende de 3^e Classe, soit 450€ maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code pénal.

PUIS-JE NOURRIR UN CHAT ERRANT ?

Parce que ces lois sont quelque peu complexes, voici ce qu'il faut retenir :

Le nourrissage des chats errants non stérilisés non identifiés est interdit car il incite aux nuisances

(salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Le maire peut ainsi saisir un arrêté pour interdire le nourrissage des animaux errants ou en divagation sur la voirie.

Vous l'aurez compris, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale, car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratiquent certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier.

Nous vous rappelons que la municipalité est en aucun cas dans l'obligation de gérer la présence de chats errants sur sa commune à moins de problèmes sanitaires qui révèlent de la DDPP (Direction Départementale de la protection des populations).



Pour les protéger, faites-les identifier

Plus qu'une **obligation légale** en France, l'**identification par puce électronique ou tatouage** est la **première étape** dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa **protection**.



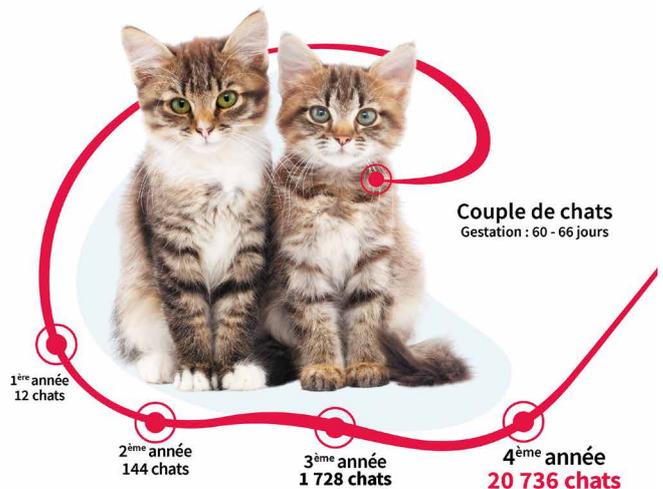
Identification du **chat** avant l'âge de 7 mois

La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !



Parlez-en à votre vétérinaire.
Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr



Une délégation du
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr
En partenariat avec le CLAPAV : Comité de Liaison Associations de Protection Animale et Vétérinaires



Une délégation du
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Trottinette électrique, monoroue... Comment bien circuler ?

Des règles claires pour un usage sécurisé

Trottinette électrique, monoroue, gyropode, hoverboard, cyclomobile léger (trottinette avec selle)...

Les Engins de Déplacement Personnel Motorisés (EDPM) apportent de nouvelles solutions pour se déplacer au quotidien.

Pour garantir une circulation apaisée entre les usagers, les EDPM font l'objet d'une réglementation qui leur est propre dans le code de la route.

Il s'agit de créer les conditions d'un usage responsable et sécurisé pour tous.

OÙ ET COMMENT CIRCULER ?

En agglomération

- ✔ Obligation d'emprunter les bandes et les pistes cyclables quand il y en a.
- ✔ Double sens cyclable et sas vélo aux feux tricolores autorisés, comme pour les vélos.
- ✔ Stationnement permis sur les trottoirs, à condition de ne pas gêner les piétons et d'assurer leur sécurité.
- ✘ Interdiction de rouler sur les trottoirs.

Hors agglomération

- ✔ Obligation d'emprunter les voies vertes et les pistes cyclables.
- ✘ Interdiction de rouler sur les voies express et les autoroutes.

L'autorité investie du pouvoir de la circulation peut autoriser localement la circulation sur d'autres voies, par exemple les routes où la vitesse maximale est de 80 km/h. Dans ce cas, le port du casque, du gilet haute visibilité, de brassards réfléchissants, ainsi qu'un éclairage complémentaire et des feux de position allumés sont obligatoires en toutes circonstances.

UN EDPM BIEN ÉQUIPÉ

Tous les engins de déplacement personnel motorisés (EDPM) en circulation doivent répondre aux critères techniques de sécurité fixés par la réglementation. Tous les engins doivent posséder les équipements suivants :

- ✔ Des freins.
- ✔ Des feux de position à l'avant et à l'arrière.
- ✔ Des catadioptres (dispositif réfléchissant) à l'avant, à l'arrière et de chaque côté.
- ✔ Une sonnette.

FAUT-IL SOUSCRIRE UNE ASSURANCE ?

L'EDPM est un véhicule terrestre à moteur : pour le conduire, vous devez être couvert par une assurance spécifique, comme pour une voiture ou une moto.

Contrairement aux vélos, les assurances de responsabilité civile classiques ne couvrent pas les accidents de trottinettes électriques.

Les sanctions prévues

Des amendes forfaitaires sont applicables. Exemples de situations d'infraction :

35 €

Non-respect de l'obligation du port du gilet fluo ou d'un élément rétro réfléchissant la nuit et en condition de faible visibilité.

Tracter une charge ou se faire remorquer par un EDPM

135 €

Non-respect des règles de circulation ou transport d'un passager.

Circulation sur un trottoir ou conduite d'un EDPM débridé.

Conduite d'un EDPM avec des écouteurs.

1500 €

Circuler avec une trottinette débridée.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE ENSEMBLE

Tous les véhicules électriques permettant de se déplacer individuellement sont concernés



Trottinette électrique



Monoroue



Gyropode



Hoverboard



La réglementation définit :

- Les règles de circulation et de stationnement en ville et hors agglomération ;
- L'équipement du conducteur ;
- Les caractéristiques techniques des EDPM.

ADOPTER LE BON COMPORTEMENT

Les utilisateurs d'EDPM sont tenus de respecter le code de la route en toutes circonstances, assurant leur sécurité et celle des autres. Ils doivent laisser les piétons traverser sur les passages protégés, respecter la priorité à droite et s'arrêter au stop et au feu rouge



Un moteur limité à 25 km/h

Les EDPM doivent être limités à 25 km/h par leur fabricant. Mais leur vitesse maximale autorisée peut être, selon les villes, inférieure.

Ce qui est interdit

- Transporter un ou plusieurs passagers : l'usage d'un EDPM est strictement individuel.
- Transporter des marchandises.
- Porter des écouteurs. Le téléphone tenu en main est également interdit.
- Conduire si vous avez bu de l'alcool au-delà de la limite autorisée.

Ce qui est obligatoire

- Avoir au moins 14 ans. Dans certaines villes, il faut avoir un âge minimum pour louer une trottinette électrique en libre-service.
- La nuit ou si la visibilité est réduite, porter des vêtements ou équipements rétro réfléchissants : gilet haute visibilité, brassards ou sac à dos réfléchissants, etc.
- Hors agglomération, là où la vitesse est supérieure à 50 km/h et ne dépasse pas 80 km/h, le casque, le gilet rétro réfléchissant et un éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant sont obligatoires. Les feux de position doivent être allumés quelle que soit l'heure de la journée.

Ce qui est hautement recommandé

- Porter un casque adapté et attaché et des gants en toutes circonstances.
- Porter des vêtements ou des accessoires rétro réfléchissants et un dispositif d'éclairage complémentaire non éblouissant et non clignotant en toutes circonstances.

En savoir plus? securite-routiere.gouv.fr

RECENSEMENT

VOUS ÊTES FRANÇAIS ET VOUS ALLEZ BIENTÔT AVOIR 16 ANS ?

Vous vous interrogez sur ce qu'est le recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) ?

Faire votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans est **OBLIGATOIRE**.

Vous devez faire votre recensement citoyen **à partir de votre 16^e anniversaire**. Vous devez le faire **dans les 3 mois qui suivent**. Vous avez jusqu'à la fin du 3^e mois pour le faire.

Exemple :

Si votre 16^e anniversaire est :

Le 12 janvier 2025, vous devez faire votre recensement citoyen entre le 12 janvier 2025 et le 31 mars 2025 (1^{ère} période : du 01/01/2025 au 31/03/2025) ;

À savoir : Si vous n'avez pas fait votre recensement citoyen dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même.

Après avoir fait celui-ci :

- Vous obtenez une **attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

- Vous êtes convoqué à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**. Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT OBLIGATOIRE !



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

- Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.

COMMENT FAIRE LE RECENSEMENT CITOYEN ?

Vous pouvez faire le recensement citoyen à la mairie de votre domicile ou sur internet.

• Recensement à la mairie

Vous devez faire votre recensement à la **mairie de la commune de votre domicile**.

Vous devez faire la démarche de recensement **vous-même**.

En votre absence, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place, avant votre 18^e anniversaire.

Il faut aller à la mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française
- Livret de famille à jour

La mairie peut également vous réclamer un justificatif de domicile.

À savoir : Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

• Recensement sur internet

Vous devez utiliser le site internet suivant pour accéder à la démarche

en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>

Vous devez avoir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide ou tout autre document justifiant de la nationalité française

- Livret de famille à jour.

À savoir : Une fois votre recensement fait, vous obtenez votre attestation de recensement.

COMMENT OBTENIR L'ATTESTATION DE RECENSEMENT ?

Les règles sont différentes selon que vous avez fait le recensement citoyen en mairie ou en ligne.

• Vous avez fait le recensement en mairie

La mairie vous remet votre attestation de recensement le jour-même de votre recensement citoyen.

À savoir : Vous ne pouvez pas obtenir de duplicata.

• Vous avez fait le recensement en ligne

Votre attestation de recensement peut :

- Soit se trouver dans le porte-document de votre compte personnel en ligne ;
- Soit être envoyée par courrier par la mairie dans les 10 jours.



**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



ma JDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

Connectez-vous sur



ma JDC.fr

DON DE SANG

Association pour le Don de Sang Bénévole : Baracé, Durtal, Etriché, Huillé/Lézigné, Les Rairies et Montigné Les Rairies.



Collabore avec l'Établissement Français du Sang pour les 4 collectes par an organisées dans notre secteur.

La mission : Répondre aux besoins des malades : Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... car les besoins en produits sanguins sont quotidiens.

Chaque jour, dans les régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, 1 100 dons de sang sont nécessaires pour satisfaire la demande des établissements de santé.

LE DON DE SANG, UN ACTE CITOYEN ET SOLIDAIRE INDISPENSABLE POUR SAUVER DE NOMBREUSES VIES !

Bientôt une collecte dans notre secteur : n'attendez plus, rejoignez cette belle dynamique formée par la communauté des donneurs de sang !

Partagez votre pouvoir, celui de sauver des vies.

POUR DONNER SON SANG, IL FAUT...

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Peser au moins 50 kg
- Présenter une pièce d'identité
- Bien s'hydrater avant et après un don de sang, et ne pas être à jeun
- Faites le test en ligne sur dondesang.efs.sante.fr/qui-peut-donner

JE DONNE MON TEMPS : ENVIE DE VOUS INVESTIR EN FAVEUR DU DON DE SANG ?

Contact : CHAUDET M Jeanne **06 33 84 42 61**
dondusangdurtal@gmail.com

Suivez-nous sur : Facebook [Don du sang Durtal](#)
ou sur Instagram [@dondusangdurtal](#)

PODÉLIHA-LOGEMENT “LE FRONT DE TAILLE”

Comme nous vous l'annoncions dans nos éditions précédentes, la construction de trois logements s'est terminée en septembre. Les premiers occupants ont pu s'installer en novembre.

Pour que ce projet puisse aller à son terme, la collectivité s'est engagée à réaliser à sa charge la viabilisation du 3^e logement.

Les coûts pour cette opération sont les suivants :

- Télécom et Internet : 8 808 € TTC
- Adduction d'eau potable : 4 278 € TTC
- Électricité : 1 329 € TTC
- Voirie : 8 424 € TTC

Il s'agit, certes d'un coût non-négligeable pour la collectivité, mais d'un investissement sur l'avenir.

VENEZ DONNER VOTRE SANG EN 2025

- Mardi 21 janvier – 16h à 19h 30
Salle des Fêtes - DAUMERAY
- Lundi 26 mai – 16h à 19h 30
Salle de l'Odysée -DURTAL
- Lundi 28 juillet – 16h à 19h 30
Salle commune des loisirs – LEZIGNE
- Mercredi 12 novembre – 16h à 19h 30
Salle de la Coulée– LES RAIRIES

Pour prendre rendez-vous : dondesang.efs.sante.fr

LES MANIFESTATIONS 2025 DE L'ASSOCIATION OÙ VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER ET/OU NOUS REJOINDRE :

- Assemblée Générale vendredi 24 janvier à Lézigné
- Terrasses en Fête juillet ou août à Durtal
- Comice agricole samedi 6 septembre à Baracé
- Forum des associations à Lézigné et Durtal
- Octobre Rose à Durtal
- Soirée dansante samedi 18 octobre à Lézigné
- Téléthon à Daumeray
- Marché de Noël à Durtal

A bientôt comme donneur dans une collecte, dans une manifestation ou comme bénévole.

Immobilière Podeliha 
Groupe ActionLogement



La Pierre
49330 ÉTRICHÉ - 02 41 42 65 68

SUPER

Durtal



NON STOP
8h45 - 19h30

INFORMATIONS UTILES

À tout nouvel habitant : merci de bien vouloir vous faire connaître à la mairie.
Les secrétaires seront ravies de vous accueillir et vous apporteront maints renseignements.

 <p>RAIRIES 14 Rue Charles de Gaulle - 49430 LES RAIRIES 02 41 76 32 14 www.lesrairies-49.fr accueil@lesrairies-49.fr</p> <p>Secrétariat de Mairie Lundi de 14h00 à 17h30 Jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 Samedi matin, toutes les deux semaines</p> <p>Agence postale communale 02 41 96 88 74 Lundi, mardi : 9h à 11h20 Mercredi, jeudi et vendredi : 14h à 16h20</p>	<p>Halte-Garderie Périscolaire : Matin de 7h30 à 8h35 - Après-midi de 16h30 à 18h30 Renseignements à la Mairie. Rappel : En cas de grève des enseignants, un service minimum sera mis en place par la Mairie.</p> <p>RPE (relais petite enfance) Maison des associations Jeudi : 9h15 à 11h15 Permanence d'accueil (Jeudi matin seulement : 11h15 à 12h30) 02 41 69 52 96 rpe@ccals.fr</p>
<p>COMMERCES :</p> <p>Boucherie Père Louis (Fermée dimanche après-midi et le lundi toute la journée)</p> <p>Bar-Tabac-Pressé « Le Cheval Blanc » (Ouvert tous les jours)</p>	<p>Le marché vendredi matin Fruits et légumes - Fromager</p> <p>Pizzaïolo Jeudi soir et 1 samedi soir sur 2</p>
<p>ANJOU LOIR & SARTHE <small>communauté de communes</small></p> <p>Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe 103 rue Charles Darwin - 49125 TIERCE 02 41 37 56 89 www.ccals.fr contact@ccals.fr</p> <p>3RD'Anjou Syndicat pour la Réduction, le Recyclage et le Réemploi de Déchets de l'Anjou. 103 rue Charles Darwin - 49125 TIERCE 02 41 59 61 73 www.3RDANJOU.fr contact@3rdanjou.fr</p>	<p>ANJOU LOIR & SARTHE <small>Tourisme</small></p> <p>Office de Tourisme Anjou Loir & Sarthe 41 rue du Maréchal Leclerc - 49430 DURTAL 02 41 76 37 26 ot@ccals.fr www.anjou-tourisme.com/fr/decouvrir-lanjou/destination/anjou-loir-et-sarthe</p> <p>RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES <small>Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe</small></p> <p>Bibliothèque Intercommunale 1 rue des Montouseries - 49430 LES RAIRIES 02 52 75 03 91 Mercredi 10h - 12h et 15h30 - 18h Samedi 10h30 - 12h</p>
<p>France Services (ex : MSAP) 11 rue Joseph Cugnot 49430 DURTAL France Services de Durtal : 02 41 96 10 40 franceservices.durtal@ccals.fr Antenne de Seiches-sur-le-Loir : 02 41 27 23 75 franceservices.seiches@ccals.fr</p> <p>CAF - Service Social Soutien d'un travailleur social afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins des familles confrontées à des événements qui les fragilisent. Consultation des offres. Mercredi matin sur RDV 02 41 22 38 38 www.caf.fr</p> <p>MLA (Mission Locale Angevine) Accompagne les 16-25 ans dans la recherche d'emploi. Lundi sur RDV 02 41 96 10 43 ou 06 07 11 82 86 www.facebook.com/mla.fr</p> <p>ALISEE (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Energie et l'Environnement) Conseille et accompagne les particuliers dans leur projet de construction, de rénovation ou amélioration de l'habitat. 02 41 18 01 08 https://alisee.org/</p> <p>FNATH – Association des Accidentés de la Vie Prestations pour diverses situations : maladie, maternité, invalidité, décès, accident du travail... Le 1er lundi du mois de 9h à 10h. 09 53 48 13 81 www.fnath.org</p> <p>Conciliateur de Justice Intervention gratuite dans le cadre d'un conflit entre deux personnes physiques et/ou morales (entre propriétaire et locataire, entre voisins...) Afin d'obtenir un accord amiable entre elles et éviter un procès. 2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois 9h - 12h Sur RDV 02 41 96 10 40 www.conciliateurs.fr</p>	<p>CLIC Nord Est Anjou (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) Destiné aux plus de 60 ans et à leur entourage. Informe, accompagne dans les démarches, établit une aide personnalisée et son suivi. Mardi : 9h - 12h30 02 41 89 14 54 www.clicnordestanjou.com</p> <p>DGFIP (Direction Générale des Finances Publique) Mercredi : 9h - 12h</p> <p>CIDFF de Maine et Loire (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) Permanence gratuite sur les droits (droit de la famille, droit du travail, droit pénal, violences intrafamiliales...) assurée par une juriste. 1^{er} mardi du mois : 9h - 12h 02 41 86 18 04 www.maineetloire.cidff.info/</p> <p>AVOCAT Besoin d'un renseignement juridique ? Droit immobilier, droit du travail, droit social, droit civil, droit commercial... Le 2^{ème} mardi du mois : 9h - 12h sur RDV 02 41 96 10 40</p> <p>MDS (Maison départementale des Solidarités) Puéricultrice, consultation nourrissons ou assistants sociaux. Assistants sociaux : mardis sur RDV. Puéricultrice : Jeudi : 9h30 - 12h Nourrissons : 1^{er} jeudi du mois sur RDV 02 41 21 51 00 www.maine-et-loire.fr</p> <p>CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de santé au travail) Aide pour l'accès aux soins, le maintien dans l'emploi, la préservation de l'autonomie et l'accompagnement. Jeudi : 8h30 - 12h sur RDV 02 41 72 49 63 ou 02 41 72 49 55 www.carsat-pl.fr</p> <p>UDAF - Point Conseil Budget Soutien aux personnes, aux familles, face à leurs difficultés financières. Jeudi semaine impaire 9h - 12h Sur RDV 07 61 73 84 76 www.mesquestionsdargent.fr</p>